

Règlement du « Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023 »

I. Préambule

Le championnat de l'Estuaire de la Gironde est une compétition organisée l'Union Nautique de l'Estuaire de la Gironde constituée par les clubs suivants :

- CNV (Le Verdon)
- CNL (Saint-Loubès)
- CNR (Royan)
- Union Mortagne-Port Maubert
- VCNP (Pauillac)
- CVL (Lormont).
- BN (Blaye)
- CNB (Bourg sur Gironde) M

Chaque club concerné est l'organisateur d'une épreuve. Coordonnées dans le cadre du calendrier du « **Championnat de l'Estuaire de la Gironde** », les courses seront régies par le RIPAM partie B section 2, les Règles de Course à la Voile (RCV), les IC habitables et les règles de la jauge Osiris.

Les clubs, organisateurs d'épreuves comptant pour le championnat de l'Estuaire, doivent publier un avis de course au moins un mois avant celle-ci.

Aucun frais d'engagement ne sera demandé à un bateau pour son inscription à une étape du championnat parce que l'Estuaire est vaste et que le déplacement est en lui-même d'un coût financier suffisant.

II. Conditions d'inscription

Le championnat de l'Estuaire est ouvert à tous les bateaux présentant un certificat OSIRIS Habitable valide et les licences de tous les équipiers (annuelle ou temporaire).

De plus la feuille d'engagement auprès du club organisateur devra être signée par le skipper. Le skipper est responsable de l'embarquement de son équipage en fonction de l'engagement fait lors de son inscription. L'attestation d'assurance (responsabilité civile et les dommages occasionnés au tiers) sera à présenter lors de l'inscription.

III. Titres délivrés

Il sera délivré un titre de Champion de l'Estuaire pour chaque flotte de classement. Les flottes de classement sont définies par l'**Union Nautique de l'Estuaire de la Gironde**.

IV. Epreuves comptant pour le championnat

Les épreuves prises en compte pour l'attribution des points du championnat de l'Estuaire sont inscrites en annexe et définies par l'**Union Nautique de l'Estuaire de la Gironde**.

Ces épreuves sont courues selon la règle de jauge d'OSIRIS Habitable. Celles-ci seront :

- En temps sur temps suivant les conditions de vent et de courant.

Règlement du « Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023 »

- En temps sur distance suivant les conditions de vent et de courant.

Une épreuve comptant pour le championnat de l'Estuaire peut comprendre plusieurs courses et durer plusieurs jours.

V. Classement du championnat de l'Estuaire

Chaque épreuve comptant pour le championnat de l'Estuaire devra faire l'objet d'un classement pour chaque flotte de bateaux définie en annexe. Le classement sera établi grâce au logiciel FREG de la FFV.

Un bateau absent à une épreuve marquera autant de points que de bateaux inscrits +1. Pour chaque bateau on retiendra les **six meilleurs** résultats du championnat. Le vainqueur est le bateau qui, à l'issue des épreuves, totalise le moins de points. En cas d'égalité, conformément aux RCV A8.1 et A8.2, le bateau déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu les meilleures places sur l'ensemble des épreuves auxquelles il aura participé.

VI. Homologation du championnat

Un titre ne sera homologué dans une flotte que si celle-ci comporte au moins trois concurrents ayant participé à au moins 4 épreuves.

VII. Elaboration et envoi des résultats

Les clubs organisateurs auront la responsabilité du calcul des résultats leur épreuve. Ils devront faire parvenir au plus tard le surlendemain de l'épreuve le fichier HTML aux différents Clubs participants, ainsi que le fichier WZ au responsable du classement de l'Estuaire. Ce classement devra faire apparaître les temps réels et compensés, il sera par flotte et en scratch.

Les clubs organisateurs devront, dans le même délai, transmettre les résultats à la FFV en utilisant la procédure de transmission intégrée dans le logiciel FREG :

La transmission devra être faite par course ou par journée d'épreuve, en temps scratch.

Le responsable du Classement désigné en début de saison calculera le classement en fonction des 3 Flottes de classement de l'Estuaire à l'aide du logiciel BR champ application de FREG et le transmettra aux Clubs de l'Estuaire par Email.

VIII. Départ des courses

➤ Modification : Ch 3, §26 des RCV

Le signal d'Avertissement est à 8 minutes avant le signal de départ (pavillon National si départ toutes classes, sinon les pavillons de classes : flammes numériques)

- La procédure de départ sera doublée à la VHF, cette procédure est indiquée en annexe A. Les signaux visuels resteront la référence.

- Retard (application des RCV) Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé de « l'Aperçu », qui sera doublé à la VHF.

- Rappel individuel et général sera annoncé à la VHF.

La ligne de départ sera fermée entre 10 et 20mn après le départ, selon les instructions de course.

Pour tout démarrage moteur pour raison de sécurité pendant une manche, le concurrent aura une pénalité en temps de 10% minimum laissée à l'appréciation du comité de course. Le concurrent concerné doit hisser son pavillon de reconnaissance de faute (I) et devra doubler par VHF.

IX. RCV 44.1

En application de l'article 14.1 des IC Types, la pénalité est d'un tour.

Règlement du « Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023 »

Le Président de L'UNEG pour 2023

Philippe TRESSOL

Annexes

Annexe 1 : Classement des flottes

BATEAUX HABITABLES	
Flottes	Rating net
Flotte 1 (flamme 1)	De 6 à 13,4
Flotte 3 (flamme 3)	De 13,5 à 20,4
Flotte 5 (flamme 5)	De 20,5 à 33

Annexe 2 : Epreuves comptant pour le championnat

La Cavernière

La Blayaise-Transgironde

La côte de Beauté

Le Trophée Port-Médoc

Le Tour de Cordouan

La Coupe du Prince Noir

Les régates de Pentecôte

La Lormontaise

La Route du Rom

Règlement du « Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023 »

Annexe 3 : Le Responsable du classement

Chaque Année le responsable du classement est désigné par l'UNEG.

Pour 2023 : Serge PLU

Règlement du « Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2023 »

Annexe 4 : Procédure de départ VHF

Envoi de l'aperçu (éventuel)

Attention pour l'affalé de l'aperçu dans 30 s 5, 4, 3, 2, 1, top

Affalé de l'aperçu, départ de la procédure dans 1 mn

A tous les concurrents de la régata

Départ de la procédure dans 30 s, dans 10 s 5, 4, 3, 2, 1, **top**
début de la procédure, départ dans 8mn

Envoi du national (ou des séries).

Attention pour l'envoi du P dans 30 s...**arrêt des moteurs.**

Attention pour l'envoi du P dans 10 s 5, 4, 3, 2, 1, **top**

Envoi du P départ dans 4 mn

Attention pour la mn dans 10 s 5, 4, 3, 2, 1, **top**

Affalé du P départ dans 1 mn

Attention pour le départ dans 10 s 5, 4, 3, 2, 1, **top départ**

Bon départ, affalé du national

Mise à jour au : 23 Janvier 2023